

CURLING CLUB CHAMPERY

REGLEMENT DU TOURNOI INTERNE 2019/2020

1. COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe se compose de 4 joueurs au minimum.

Au cours de la saison, lors de la phase éliminatoire (championnat), de nouveaux joueurs peuvent être inscrits pour autant qu'ils ne soient pas membres d'un autre club de curling.

Une liste nominative de chaque équipe est visible sur le site internet du club : www.curlingchampery.ch sous la page « tournoi interne » rubrique « composition des équipes » (uniquement après connexion comme membre)

Tous les joueurs doivent être membres du club.

Les juniors de l'extérieur et du club peuvent être engagés occasionnellement dans toutes les équipes comme remplaçants. Nous vous invitons à faire appel à eux, pour éviter de jouer à trois, ou de perdre par forfait, et pour favoriser leur apprentissage et leur intégration.

Un joueur ne peut évoluer dans 2 équipes différentes, même comme remplaçant (exception faite des juniors, des cureurs en attente d'un team et du point suivant du présent règlement).

Si le nombre de remplaçants est insuffisant (en dessous de 8 personnes), il est possible de faire appel à un remplaçant à plusieurs reprises. Il est clair que le Comité compte sur la sportivité de chacun pour éviter des abus dans ce domaine.

Pour favoriser l'intégration de nouveaux joueurs et de groupes de débutants, un skip peut diriger deux équipes. Si l'assemblée des skips n'a pas pu prendre connaissance de la situation, c'est le comité qui chargé de la régler. Chaque team jouera dans un groupe différent et en cas de qualification pour la même phase finale, le skip devra se déterminer pour n'évoluer qu'avec une seule équipe et un autre skip pourra diriger le team. Pour des équipes n'ayant pas de skip attiré, il est possible de faire appel à des skips "volants" issus d'autres équipes engagées dans le tournoi interne.

2. DEROULEMENT DU TOURNOI

Le tournoi débute dès le tirage au sort des équipes lors de l'Assemblée générale.

La phase éliminatoire se terminera le lundi 13 JANVIER 2020 AU PLUS TARD. Une assemblée des skips est fixée le MARDI 14 JANVIER 2020 à 19H00 (Salle à définir en fonction des JOJ)

L'équipe qui déclare plus de 2 forfaits ne sera plus classée et tous ses résultats antérieurs seront annulés.

Trois groupes d'équipes ont été tirés au sort lors de l'AG.

La phase éliminatoire se déroule selon le principe du round robin

Phase finale : à définir lors de l'assemblée intermédiaire des skips

La fin de saison est fixée au samedi 4 avril 2020

3. DEROULEMENT DES MATCHS

Les matchs se déroulent en 8 ends. En cas de match nul, un ou plusieurs ends supplémentaires seront joués. La règle de zone de garde protégée à 5 pierres est appliquée. Le gagnant du match marque 3 points, le perdant marque 0 point. En cas de match nul, chaque équipe marque 1 point. Le vainqueur du/des end(s) supplémentaire (s) marque 1 point de plus, soit 2 points. **En cas d'end supplémentaire, on ne comptabilise ni l'end ni les pierres de cet end dans les résultats. Le total des ends doit toujours être inférieur ou égal à 8.**

Une équipe peut jouer à trois. Si une équipe se présente à deux, elle perd le match par forfait (score 3/5/7- 0/0/0).

Les matchs ont lieu selon entente entre les équipes. La réservation des pistes doit être faite auprès du Palladium **ou via Plugin**. Si une équipe ne se présente pas, alors que la réservation a été faite, le match est perdu par forfait.

Une piste réservée et, finalement non-utilisée, est à faire libérer au plus vite afin que d'autres puissent en disposer.

Les matchs se déroulent dès 19h00 le lundi et mercredi. **Le mardi et le jeudi, les matchs doivent débiter à 18h00 ou 18h30 et un deuxième match peut être organisé dès 20h00/20h30. En cas d'occupation de toutes les pistes durant la première moitié de la soirée et si des équipes jouent dans la deuxième moitié, les skips de chaque match se mettent d'accord sur l'attitude à adopter s'il y a du retard ou un match nul de façon à ne pas pénaliser les joueurs de la deuxième partie. Le fair-play doit rester le moteur des décisions prises.**

4. FINANCES

Les droits de glace pour le tournoi interne sont de CHF 1000.- par team, quel que soit son nombre de joueurs. **Ce montant est à verser au Palladium lors de votre premier match.**

Ce montant vous donne le droit d'aller jouer ou vous entraîner toute la saison, hors tournois spécifiques organisés. Si votre team compte 5 membres ou plus, des droits de glace supplémentaires de Fr. 80.- doivent être achetés à la réception du Palladium.

5. DISPOSITIONS FINALES

Le comité du Curling Club est compétent pour régler toute situation nouvelle ou non prévue dans le présent règlement.